



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Assises du commerce

Question au Gouvernement n° 4585

Texte de la question

ASSISES DU COMMERCE

M. le président. La parole est à Mme Sandra Marsaud.

Mme Sandra Marsaud. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

Le commerce de proximité est au centre des débats depuis le début de la crise sanitaire. Ce secteur, poids lourd de l'économie française, qui atteignait en 2018 un chiffre d'affaires de plus de 1 400 milliards d'euros, connaît depuis une vingtaine d'années des mutations considérables.

Nos concitoyens restent très attachés à leurs commerces de proximité. Pourtant, à l'ère du black friday – comme vendredi dernier – et de l'essor du commerce numérique, accentué par la crise sanitaire, les consommateurs modifient leurs usages et, depuis plus de dix ans, les commerçants doivent constamment s'adapter aux nouveaux modes de consommation.

En conséquence, il est indispensable de maintenir et de dynamiser les commerces de proximité dans nos territoires, dans nos quartiers, dans nos villes petites et moyennes. Dans le cadre de la mission d'information sur le rôle et l'avenir du commerce de proximité dans l'animation et l'aménagement du territoire, mes collègues et moi-même nous efforçons de répondre à cette interrogation complexe : quelle politique conduire pour répondre à cet enjeu ?

Après plus de quarante auditions, nous pouvons d'ores et déjà affirmer que l'avenir du commerce dépend évidemment de facteurs économiques et technologiques, mais aussi de politiques volontaristes d'aménagement du territoire.

Le commerce est l'indicateur clé de l'état de santé économique d'un territoire. Il n'est jamais condamné, dès lors que les élus locaux font preuve de volontarisme. Je rends hommage à ceux qui se battent avec succès pour soutenir et développer le commerce, dans les villes petites et moyennes. (*M. Ugo Bernalicis s'exclame.*)

L'État aussi a un rôle à jouer. Vous aussi placez la volonté politique au cœur de votre action pour adapter ce secteur aux enjeux de l'avenir. Vous ouvrirez demain les assises du commerce. Pouvez-vous nous en préciser les contours et définir les objectifs du Gouvernement ? Je vous remercie de votre diligence ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises.

M. Alain Griset, ministre délégué chargé des petites et moyennes entreprises. Le commerce forme un des piliers de notre identité, de nos villages, de nos villes, de nos métropoles. Il n'y a pas de France sans commerce. Vous l'avez dit, il représente 1 500 milliards de chiffre d'affaires, dont 500 milliards pour le commerce de détail. Pendant la période de fermeture due à la crise sanitaire, nous avons pu mesurer combien il était important en France.

Par ailleurs, ce secteur représente plus de 3 millions d'emplois. Il est lié à l'aménagement du territoire et, depuis quelques années, connaît un bouleversement dû à l'arrivée des nouvelles technologies. Il est important que nous analysons de quelle manière celles-ci continueront à affecter fortement le commerce.

Pour cela, Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la relance ; Elisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion ; Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et moi-même organisons les assises du commerce, qui commenceront demain et se tiendront tout le mois de décembre.

M. Maxime Minot. Il serait temps !

M. Alain Griset, ministre délégué . À cette occasion, nous écouterons tous les acteurs concernés – représentants du grand commerce, du petit commerce et du commerce numérique –, pour échanger avec eux, essayer de partager les constats et définir des pistes d'évolution, quels que soient les sujets. Il n'y a pas de ligne rouge, ni de sujet tabou. Nous savons que les problèmes concernent les loyers, l'aménagement du territoire, les stocks, et bien d'autres domaines, donc nous aborderons tous les sujets.

J'espère qu'à la fin du mois de décembre, nous serons en situation de publier un rapport, et peut-être de soumettre au Parlement certains dispositifs, en tout cas de faire figurer au débat public le sujet du commerce, essentiel pour notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Sandra Marsaud](#)

Circonscription : Charente (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4585

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Petites et moyennes entreprises

Ministère attributaire : Petites et moyennes entreprises

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er décembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [1er décembre 2021](#)